



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Reflet

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Reflet

Numéro du produit 31-17

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile. - Cire.

Utilisations déconseillées Pour usage professionnel seulement. Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

Environnement Le produit contient une substance qui peut avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Physicochimique Pas considéré être un danger significatif du fait des petites quantités utilisées.

Reflét

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection.
P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Contient

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Étiquetage des détergents

< 5% agents de surface cationiques, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums

Mentions de mise en garde supplémentaires

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

2.3. Autres dangers

Caution Combustible vapor.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	20-30%
--	---------------

Numéro CAS: 64742-48-9

Numéro CE: 919-857-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463258-33-XXXX

Classification

Flam. Liq. 3 - H226
STOT SE 3 - H336
Asp. Tox. 1 - H304

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

Xn;R65. R10,R66,R67.

Anhydrous Aluminium Silicate

2-5%

Numéro CAS: 92704-41-1

Numéro CE: 296-473-8

Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.

Classification

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

-

Reflét

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol 1-2%		
Numéro CAS: 25307-17-9	Numéro CE: 246-807-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119510876-35-XXXX
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 1	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302		Xn;R22. C;R34. N;R50.
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 1 - H410		
<hr/>		
Dicocodimethylammonium chloride 0.7-1.0%		
Numéro CAS: 61789-77-3	Numéro CE: 263-087-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486994-16-XXXX
Facteur M (aigu) = 1		
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Acute Tox. 4 - H302		Xn;R22. C;R34. N;R50.
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Aquatic Acute 1 - H400		
Aquatic Chronic 2 - H411		
<hr/>		
PROPANE-2-OL 0.2-0.5%		
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-xxxx
Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.		
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)
Flam. Liq. 2 - H225		F;R11 Xi;R36 R67
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Utiliser une lotion appropriée pour hydrater la peau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Reflét

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Oxydes des substances suivantes: Carbone.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Reflét

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs. Des vapeurs de solvant seront émises lors de l'application et du séchage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Anhydrous Aluminium Silicate

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m³

PROPANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 200 ppm 500 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): GVB 400 ppm 1000 mg/m³

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics (CAS: 64742-48-9)

DNEL Industrie - Contact avec la peau; Long terme : 208 mg/kg/jour
 Industrie - Inhalatoire; Long terme : 871 mg/kg/jour
 Consommateur - Contact avec la peau; Long terme : 125 mg/kg/jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 185 mg/kg/jour
 Consommateur - Ingestion; Long terme : 125 mg/kg/jour

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol (CAS: 25307-17-9)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/kg p.c. /jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.76 mg/m³
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.621 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.179 mg/kg p.c. /jour

PNEC - Eau douce; 0.000214 mg/l
 - Eau de mer; 0.000021 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 1.5 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 1.692 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 0.1692 mg/kg
 - Sol; 5 mg/kg

Dicocodimethylammonium chloride (CAS: 61789-77-3)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Reflét

DNEL	<p>Activités professionnelles - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 12.75 mg/kg/jour</p> <p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 27 mg/m³</p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 7.65 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8 mg/m³</p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 2.3 mg/kg/jour</p>
-------------	---

PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Eau douce; 0.013 mg/l - Eau de mer; 0.0013 mg/l - STP; 1.2 - Sédiments (eau douce); 8.8 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.88 mg/kg - Sol; 7 mg/kg
-------------	--

PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

DNEL	<p>Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m³</p> <p>Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m³</p> <p>Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour</p>
-------------	--

PNEC	<ul style="list-style-type: none"> - Eau douce; 140.9 mg/l - Eau de mer; 140.9 mg/l - rejet intermittent; 140.9 mg/l - Sédiments (eau douce); 552 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg - STP; 2251 mg/l - Sol; 28 mg/kg
-------------	---

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Autre protection de la peau et du corps

Prévoir une fontaine oculaire.

Reflét

Mesures d'hygiène	Prévoir une fontaine oculaire. Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune recommandation particulière. Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P3.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux. Liquide.
Couleur	Jaune.
Odeur	Agréable.
Seuil olfactif	Non disponible. Non disponible.
pH	pH (solution concentrée): ~ 6.7 pH (solution diluée): ~ 6.0 @ 1%
Point de fusion	~ 0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé. °C @
Point d'éclair	> 62°C (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Densité de vapeur	Non applicable.
Densité relative	~ 0.968 @ @ 20°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau. Miscible aux matériaux suivants: Solvants organiques.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Indéterminé. @ °C
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
Commentaires	Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

9.2. Autres informations

Reflét

Composé organique volatile Ce produit contient au maximum 204 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Pas de risques particuliers de stabilité. Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Non pertinent. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Un feu créé : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques No significant health hazards when used for designed purpose and application and when used in accordance with instructions.

Autres effets sur la santé Cancer hazard (contains material which) may cause cancer.

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 50.000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Test sur modèle de peau humaine Scientifiquement injustifié.

pH extrêmes Moderate pH (> 2 and < 11.5). Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Non irritant.

Information générale Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

Inhalation Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer la délipidation de la peau mais n'est pas irritant.

Contact oculaire Pas de danger spécifique pour la santé connu. Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Pas d'effet spécifique à long terme connu.

Reflét

Voie d'exposition Ingestion. Inhalatoire

Symptômes Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

Informations toxicologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <2% aromatics

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5.000,0

Espèces Lapin

Dicocodiméthylammonium chloride

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

PROPANE-2-OL

Autres effets sur la santé Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer.

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5.840,0

Espèces Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 1.640,0

Espèces Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Inhalation Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

Ingestion Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact cutané Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Reflét

Quartz

Effets toxicologiques Pas de données enregistrées.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Le produit contient une substance qui est toxique pour les organismes aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Écotoxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Écotoxicité Le produit contient une substance très toxique pour les organismes aquatiques.

PROPANE-2-OL

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.01 < L(E)C₅₀ ≤ 0.1

Facteur M (aigu) 10

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 0.39 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 0.1 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl₅₀, 72 hours: 0.01-0.1 mg/l, algues

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique) 1

Dicocodimethylammonium chloride

Reflét

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.1 < L(E)C50 ≤ 1
Facteur M (aigu)	1
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 0.195 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 0.01-0.1 mg/l, Daphnia magna

PROPANE-2-OL

Toxicité aiguë - poisson	LC50, 96 hours, 96 heures: ~ 9640 mg/l, Pimephales promelas (Fat-head Minnow)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , >: > 1000 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 hours, 72 heures: > 1000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , >: > 1000 mg/l, Boues activées

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est(ont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité conformément au Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents. Le produit est biodégradable mais il ne doit pas être rejeté dans les égouts sans l'accord des autorités.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Persistance et dégradabilité Les substances volatiles sont dégradées dans l'atmosphère en quelques jours.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Dicocodiméthylammonium chloride

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

Biodégradation Dégradation (%)
- 95: 21 jours

Reflét

Demande biologique en oxygène ~ 1171 g O₂/g substance

Demande chimique en oxygène ~ 2294 g O₂/g substance

Quartz

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

2,2'-(Octadec-9-enylimino)bisethanol

Bioaccumulative potential Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Dicocodimethylammonium chloride

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

PROPANE-2-OL

Bioaccumulative potential Le produit n'est pas bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 0.05

Quartz

Bioaccumulative potential S'accumule dans le sol et les sédiments.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbons, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Mobilité Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

Dicocodimethylammonium chloride

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

PROPANE-2-OL

Reflét

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.
Coefficient d'adsorption/désorption	Sol - Koc: ~ 1.1 @ °C
Constante de Henry	0.00000338 atm m ³ /mol @ 25°C

Quartz

Mobilité	Pas considéré mobile.
-----------------	-----------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C9-C11, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

PROPANE-2-OL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Emballage: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Etiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Reflét

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Classification de danger pour
l'eau

WGK 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

US Federal Regulations

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001. Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par

Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain.

www.autosmartinternational.com

rbutler@autosmart.co.uk

Tel +44 (0)1543 481616

Date de révision

1/10/2014

Révision

3

Remplace la date

10/05/2013

Statut de la FDS

Approuvé.

Reflet

Phrases de risque dans leur intégralité

Non classé
R10 Inflammable.
R11 Facilement inflammable.
R22 Nocif en cas d'ingestion.
R34 Provoque des brûlures.
R36 Irritant pour les yeux.
R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Mentions de danger dans leur intégralité

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.